



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 17 février 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole du 15 février 2012

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole s'est réuni le 15 février 2012, sous la présidence de Jérôme Despey.

OCM : point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2011/12 au 10 février 2012

Comme traditionnellement, un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2011/12 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 284,3 M€) a été présenté aux membres du Conseil.

Au 10 février 2012, 116,7 millions d'euros ont été consommés (soit + 12,1 millions d'euros par rapport au Conseil de janvier dernier).

FranceAgriMer a également présenté aux membres du Conseil un point sur l'avancement des paiements des mesures « restructuration et reconversion du vignoble » de la campagne 2010/11 et « promotion pays tiers ».

Dispositif d'aide aux diagnostics d'exploitation dans les caves particulières viticoles

Le Conseil spécialisé du 25 janvier dernier avait voté la suspension du dispositif d'aide aux diagnostics d'exploitation dans les caves particulières viticoles jusqu'au 15 février 2012, le temps d'établir une nouvelle règle.

Les membres du Conseil ont pris connaissance d'un projet de décision, qui précise la procédure concernant l'instruction des demandes pour tenir compte des disponibilités budgétaires annuelles affectées à cette mesure. Une modification du dispositif d'aide est, en effet, nécessaire du fait d'un nombre important de dossiers pouvant être potentiellement déposés en 2012.

Fonds des filières viticole et cidricole : Plan stratégique 2011/13 sur la politique de soutien pour la recherche et le développement de la filière viticole française

Le secteur vitivinicole français est stratégique à la fois en termes de production et de contribution à la balance commerciale, mais aussi d'emploi, de dynamisme et d'animation du tissu rural dans les régions. Afin de s'adapter à un monde en perpétuel changement, la recherche et le développement apparaissent comme des éléments déterminants.

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur le Plan stratégique 2011/13 de soutien à la recherche et au développement de la filière viticole.

Les priorités d'actions à trois ans, en matière de recherche et expérimentation appliquée, doivent répondre à des objectifs de programmes concertés de portée nationale et apportant des solutions transférables par le développement aux acteurs de la filière.

Trois grandes thématiques ont été jugées prioritaires :

- adaptation au changement climatique et au dépérissement du vignoble ;
- compétitivité de la filière dans un contexte de mondialisation des marchés ;
- santé, sécurité alimentaire et protection de l'environnement.

Le fonds des filières viticole et cidricole permettra de structurer une véritable démarche nationale concertée autour de programmes d'envergure, coordonnés par les instituts, centres techniques professionnels et interprofessionnels de la filière, véritables chefs de file du programme recherche et développement.

Cf. pour en savoir plus :

Plan stratégique 2011/13 sur la politique de soutien pour la recherche et le développement de la filière viticole française

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole se réunira le 21 mars 2012.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr